Gradateurs à glissière

decora®

N° de cat. 6672-L (témoin optionnel)

600 W (lampes à incandescence)/150 W (DEL et LFC réglables)

DIRECTIVES



DI-000-06672-52A

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE:

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE. DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION. COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT SOIT BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, ne pas l'installer pour commander une prise, de l'éclairage fluorescent ou un appareil motorisé ou à transformateur.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE:

- N'utiliser ce dispositif qu'en présence de lampes fluocompactes (LFC), à diodes électroluminescentes (DEL), à incandescence ou à halogène réglables de 120 V. Pour consulter la liste de DEL et de LFC compatibles, se reporter au www.leviton.com.
- · Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marques et modèles rehaussera en outre la performance du gradateur.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.

Outils requis

Tournevis Ordinaire/Philips Crayon

Ruban Isolant Coupe-fil

Pince Rèale

Si le gradateur est installé seul, passer à la section INSTALLATION. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs

INSTALLATIONS GROUPÉES:

Lorsque ce dispositif est installé en groupe de commandes à incandescence, on doit en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR. Il est à noter qu'aucune réduction n'est requise en présence de DEL ou de LFC réglables.

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
N° de cat.	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de 2 dispositifs
6672	600W	500W	400W

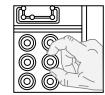
INSTALLATION

REMARQUE: Cocher les cases $\sqrt{}$ une fois les étapes complétées.



AVERTISSEMENT: POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE. DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!





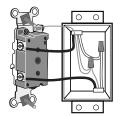


Retrait des dispositifs existants : le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. NE PAS défaire les raccords tout de suite.



Ildentification de l'application (plus communes montrées):

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Applications unipolaires:

Examiner l'arrière du dispositif existant. S'il y a deux fils raccordés à deux bornes (sans compter le fil de terre vert ou dénudé), il s'agit d'une installation unipolaire.

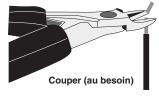


Déconnexion du dispositif existant et préparation des fils :

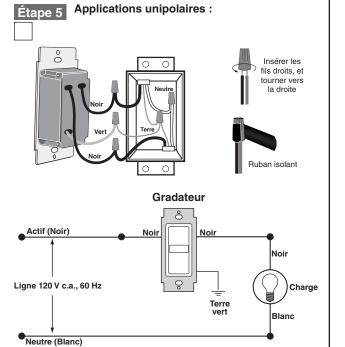
- · Déconnecter les fils des bornes ou des fentes QuickwireMC (illustrées).
- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur. Entortiller fermement les brins.
- · S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur un peu plus de 1,5 cm (illustré).



Pousser dans la fente et retirer le fil







Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

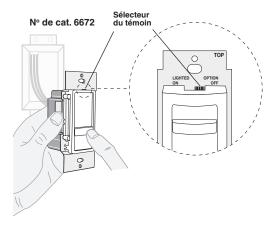
Visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- · Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- · Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- · Le fil noir restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.
- Passer à l'étape 6.

Étape 6

Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

REMARQUE: Nº de cat. 6672 est livré avec son témoin désactiver (OFF). Pour le activé (ON), avant d'installer la plaque, en faisant face au dispositif, se servir d'un tournevis isolé pour glisser vers la gauche le sélecteur situé en haut du cadre.



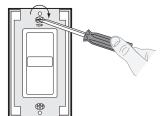
- · Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant le dispositif délicatement de la manière illustrée, procéder

Pour le modèle 6672, hausser la glissière au maximum. Les lumières devraient alors s'allumer à leur intensité maximale.



Fixation:

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque DecoraMD.



Rétablissement de l'alimentation : rétablir l'alimentation au fusible ou au disioncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

Témoin de localisation optionnel : ce témoin illumine le commutateur quand le gradateur est hors tension. Pour l'activer, il suffit de glisser le sélecteur à la position « ON ».

REMARQUE : on recommande de ne pas activer le témoin quand le gradateur est raccordé à des DEL ou des LFC réglables. Le cas échéant, ce premier aurait tendance à toujours clignoter.

Nº de cat. 6672



MISE SOUS TENSION: hausser la glissière pour allumer l'éclairage à l'intensité désirée.

MISE HORS TENSION: abaisser la glissière jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre pour éteindre l'éclairage. INTENSIFICATION: hausser la glissière. TAMISAGE: abaisser la glissière.

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- · Les lumières cliqnotent :
 - Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - Les fils ne sont pas adéquatement protégés par les marettes.
- · Les DEL ou LFC clignotent au bas de la plage de gradation :
 - l'intensité minimale réglée est trop faible.
- Les DEL ou LFC clignotent de haut en bas de la plage de gradation :
 - se reporter à la liste de lampes recommandées au www.leviton.com.
- · Les lumières ne s'allument pas, et le témoin d'alimentation reste éteint :
 - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - La lampe est brûlée:
 - Le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

En présence d'applications moins courantes. se reporter au tableau CONCORDANCES MARETTES/FILS.

CONCORDANCES MARETTES/FILS

1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14. 16 ou 18 AWG

2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG

1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG

2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

DECORA est une marque de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. déposée dans les pays suivants : États-Unis, Canada, Mexique et Chine

Pour toute aide technique, composer le : 1 800 405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com

© 2013 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-06672-52A

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat. s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de facon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.